

**PLU**

Plan Local d'Urbanisme

## Les Clayes-sous-Bois

### 5.2 - Règlement : Titre VIII - Dispositions applicables au patrimoine bâti, naturel et urbain

**REVISION**

**ARRÊT DU PROJET**

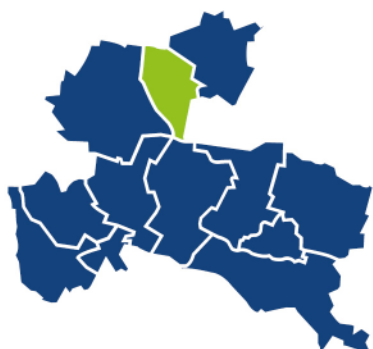
Vu pour être annexé à la délibération  
du conseil communautaire du 29/06/2023

Le Président Jean-Michel Fourgous

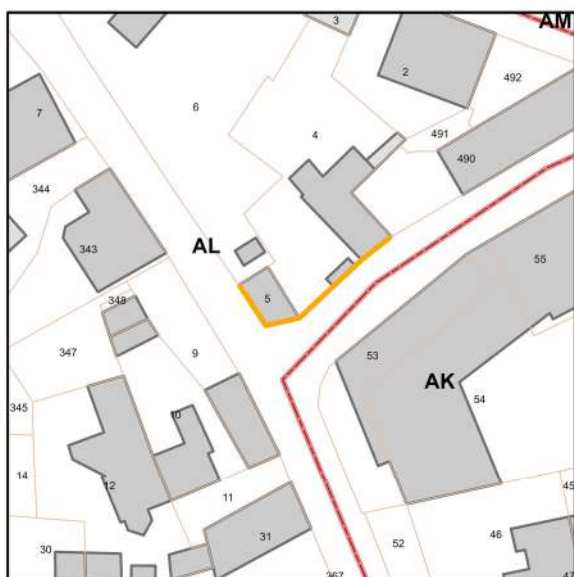
Date de création : 03/05/2023

Date de mise à jour : 16/06/2023

Date d'édition : 16/06/2023



## LES\_CLAYES\_SOUS\_BOIS



Val Joyeux

Mur de clôture

4, rue des Pinsons

Références cadastrales:  
AL n° 4 et 5

CB0050

Thème :  
Mur remarquable

Intérêt :  
Urbain

Description :

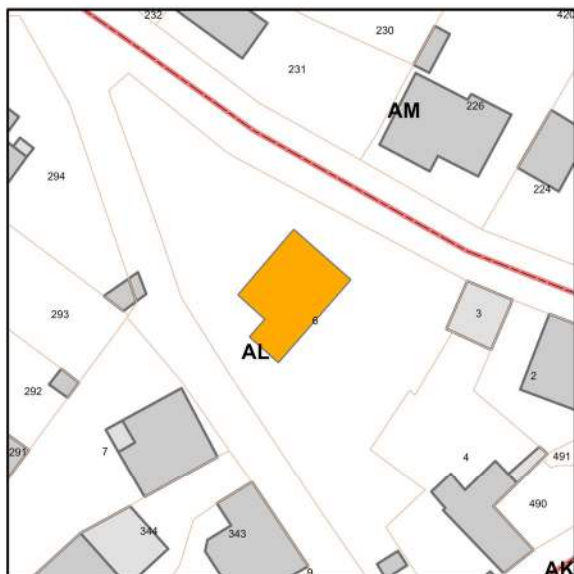
Mur en pierre meulière, dont une partie est surmontées d'un mur enduit, il participe à la qualification de l'espace urbain.



Prescription :

Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI

## LES\_CLAYES\_SOUS\_BOIS



Val Joyeux

Maison d'habitation

1, rue de la Butte Peloup

Références cadastrales:  
AL n° 6

CB0035

Thème :

Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :

Architectural et urbain

Description :

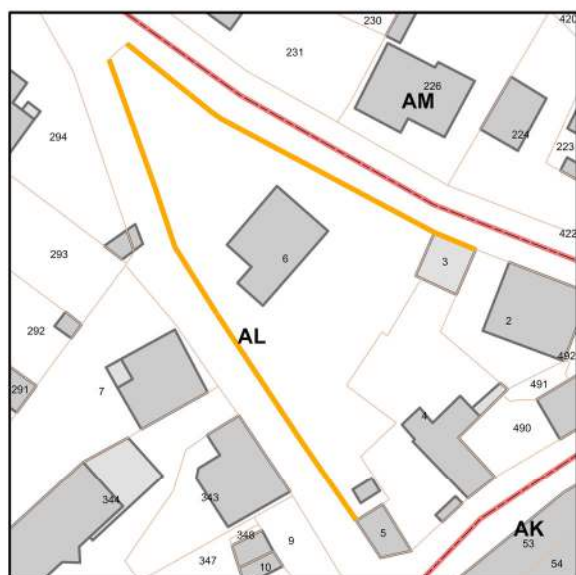
Maison meulière, implantée au milieu d'un vaste jardin, la façade est caractérisée par des ornements en brique, des gardes corps en fer forgé et toiture à croupe.



Prescription :

Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI

## LES\_CLAYES\_SOUS\_BOIS



Val Joyeux

Mur de clôture

1, rue de la Butte Peloup

Références cadastrales:  
AL n° 3 et 6

CB0049

Thème :  
Mur remarquable

Intérêt :  
Urbain

### Description :

Mur en pierre meulière surmonté d'un mur en briques (rue H. Prou), mur en pierre meulière surmonté d'un chapeau béton (rues H. Prou et de la Butte Peloup) et mur en pierre meulière construit en dégradé de hauteurs et surmonté d'une palissade bois (rue de la Butte Peloup). Ce sont des éléments structurants de l'espace urbain qui participent à sa qualification.



### Prescription :

Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI



## LES\_CLAYES\_SOUS\_BOIS



Val Joyeux

Maison d'habitation

17, rue Henri Prou

Références cadastrales:  
AL n° 2

CB0036

Thème :  
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :  
Architectural et urbain

Description :  
Maison en meulière construite sur un seul niveau avec un comble, mur pignon ouvert sur la rue, encadrement des fenêtres en bandeaux et lucarnes jacobines.



Prescription :  
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI

## LES\_CLAYES\_SOUS\_BOIS



Val Joyeux

Mur de clôture

17, rue Henri Prou

Références cadastrales:  
AL n° 2

CB0100

Thème :  
Mur remarquable

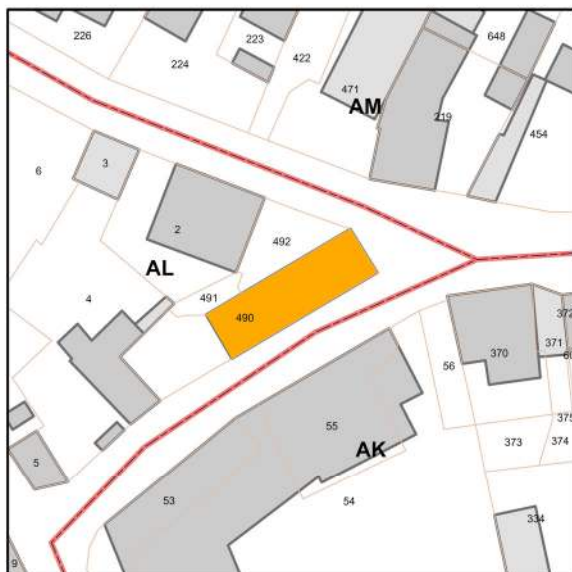
Intérêt :  
Urbain

Description :  
Mur en pierre meulière.



Prescription :

Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI



Val Joyeux

Maison d'habitation

13, rue Henri Prou

Références cadastrales:  
AL n° 490

CB0037

Thème :  
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :  
Architectural et urbain

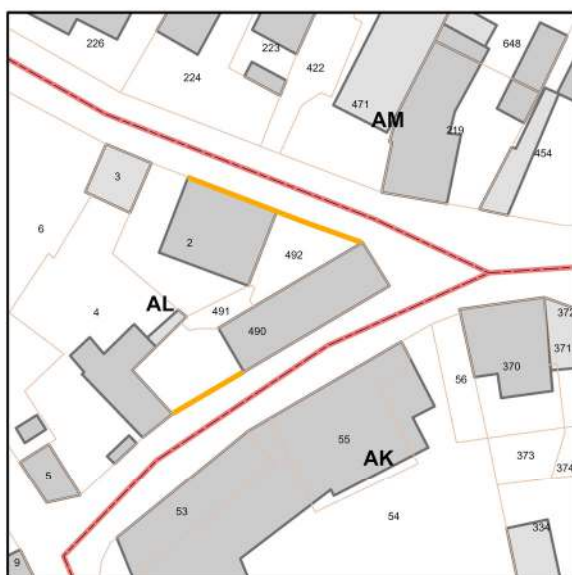
Description :  
Maison de plan rectangulaire en pierre meulière, implantée à l'alignement de la rue, son mur pignon est ouvert sur la rue, encadrement des fenêtres en bandeaux et lucarnes capucines. C'est une construction qui participe à la qualification de l'espace urbain.



Prescription :  
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI



## LES\_CLAYES\_SOUS\_BOIS



Val Joyeux

Mur de clôture

2, rue des Pinsons et 15, rue Henri Prou

Références cadastrales:  
AL n° 2, 490 et 492

CB0099

Thème :  
Mur remarquable

Intérêt :  
Urbain

Description :  
Mur en pierre meulière.

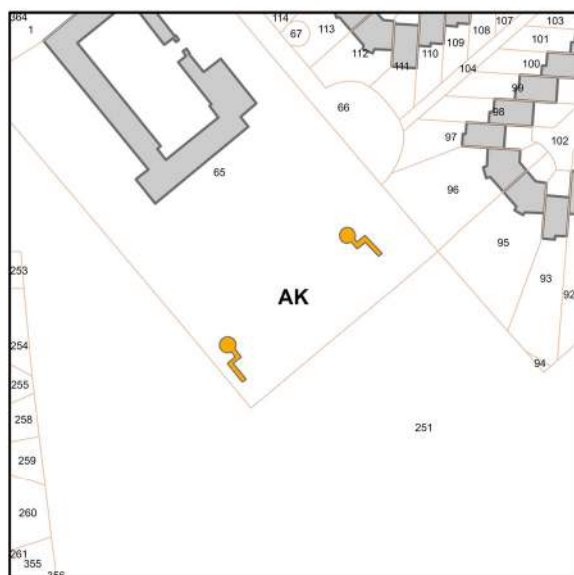


Prescription :

Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI



## LES\_CLAYES\_SOUS\_BOIS



Val Joyeux

Vestige du château

3, allée Henri Langlois

Références cadastrales:  
AK n° 65

CB0005

Thème :

Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :

Architectural et urbain

Description :

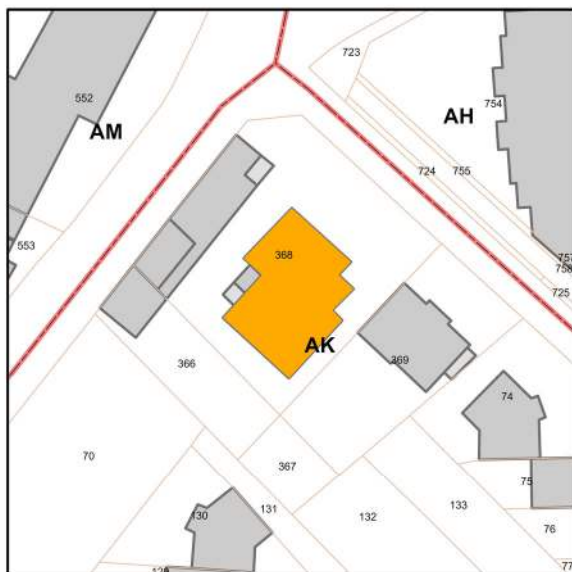
Construit vers 1900, les deux tours sont les derniers vestiges du château détruit par les Allemands. Les communs du château sont réhabilités dans les années 1980, accueillant désormais des activités culturelles et associatives.



Prescription :

Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI

## LES\_CLAYES\_SOUS\_BOIS



Val Joyeux

Maison d'habitation

1, rue Henri Prou

Références cadastrales:  
AK n° 368

CB0013

Thème :  
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :  
Architectural et urbain

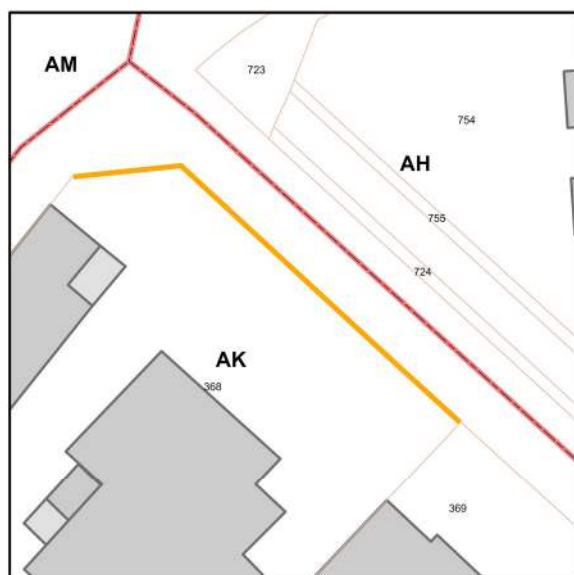
### Description :

Construction en rocaillage ordinaire de pierre meulière, façade principale en parfaite symétrie, chaînage d'angle en brique, encadrement des menuiseries, gardes corps en fer forgé, porte d'entrée surmontée d'une marquise, toiture à croupes deux lucarnes rampantes de part et d'autres. Elle joue un rôle dans la qualification de l'espace public.



### Prescription :

Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI



Val Joyeux

Mur de clôture

1, rue Henri Prou

Références cadastrales:  
AK n° 368

CB0108

Thème :  
Mur remarquable

Intérêt :  
Urbain

#### Description :

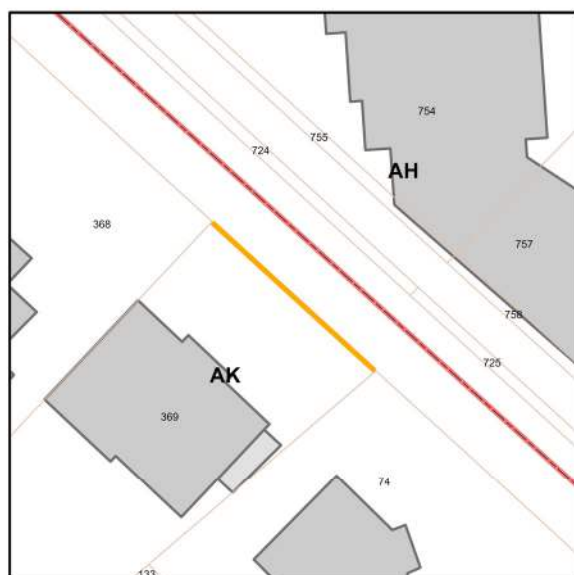
Mur en pierre meulière dont certaines parties sont enduites et d'autres surmontées d'une claire-voie en fer forgé. C'est un élément structurant de l'espace urbain et joue un rôle dans sa qualification.



#### Prescription :

Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI

## LES\_CLAYES\_SOUS\_BOIS



Val Joyeux

Mur de clôture

4, avenue du Parc

Références cadastrales:  
AK n° 369

CB0109

Thème :  
Mur remarquable

Intérêt :  
Urbain

### Description :

Mur en pierre meulière dont certaines parties sont enduites et d'autres surmontées d'une claire-voie en fer forgé. C'est un élément structurant de l'espace urbain et joue un rôle dans sa qualification.



### Prescription :

Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI



## LES\_CLAYES\_SOUS\_BOIS



Quartier centre

Espace jeunes

1, rue Maurice Jouet

Références cadastrales:  
AM n° 559

CB0012

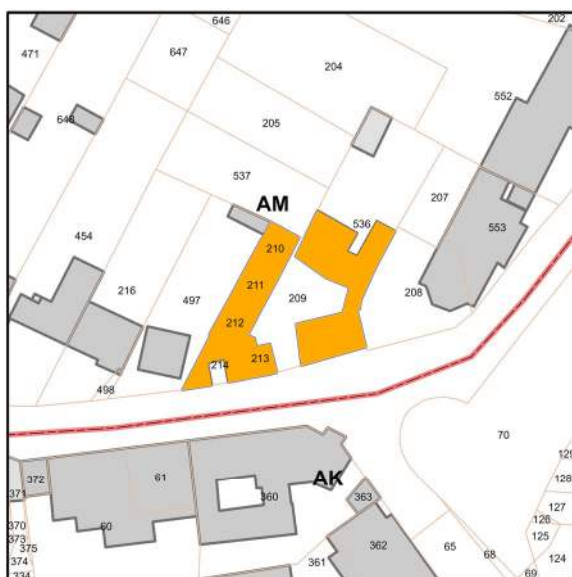
Thème :  
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :  
Architectural et urbain

Description :  
Construction en pierre meulière, avec briques en encadrement de baies et en motifs sur la façade. Toitures en tuiles mécaniques avec demi-croupes et épis de faîtage. C'est un bâtiment qualifiant et structurant pour l'espace public. Aujourd'hui cette construction est utilisée comme espace jeunes.



Prescription :  
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI



Quartier centre

La ferme de Diane

10 au 16, rue Henri Prou

Références cadastrales:  
AM n° 210, 211, 212, 213, 214, 209 et 536

CB0014

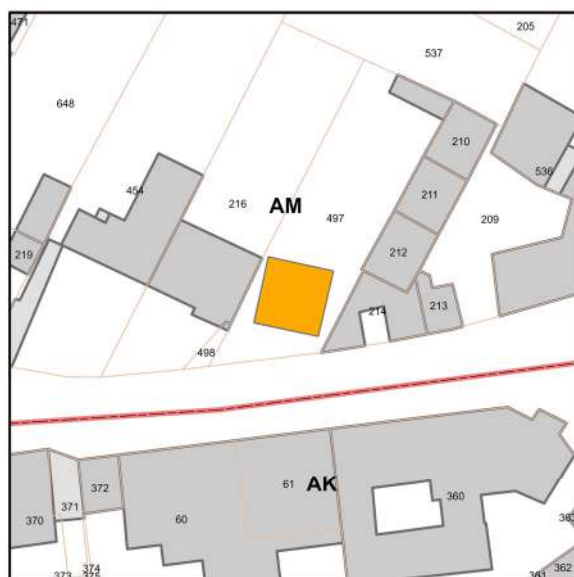
Thème :  
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :  
Architectural et urbain

Description :  
Ancien corps de ferme composé de cinq bâtiments organisé autour d'une cour, construction en meulière dont certaines parties sont enduites, aujourd'hui une partie est utilisée comme crêperie.



Prescription :  
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI



Quartier centre

Maison d'habitation

18, rue Henri Prou

Références cadastrales:  
AM n° 497

CB0041

Thème :  
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :  
Architectural et urbain

Description :  
Maison en pierre meulière, le comble est enduit, ornements sur la façade en brique, gardes corps en ferronnerie et toiture à croupes.



Prescription :  
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI



## LES\_CLAYES\_SOUS\_BOIS



Quartier centre

La mairie

Place Charles de Gaulle

Références cadastrales:  
AM n° 471

CB0007

Thème :  
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :  
Architectural et urbain

Description :  
Architecture des années 30, construction en brique avec une partie centrale surélevée couronnée par une toiture à quatre pans et surmontée d'une horloge.



Prescription :  
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI



## LES\_CLAYES\_SOUS\_BOIS



Quartier centre

Maison de village

Sente Robert Desnos

Références cadastrales:  
AM n° 223

CB0046

Thème :  
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :  
Architectural et urbain

Description :  
Maison en pierre meulière construite sur un seul niveau avec un comble, encadrement des fenêtres en bandeaux et toiture en tuiles plates.



Prescription :  
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI

## LES\_CLAYES\_SOUS\_BOIS



Quartier centre

Maison d'habitation

30, rue Henri Prou

Références cadastrales:  
AM n° 224

CB0034

Thème :  
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :  
Architectural et urbain

Description :  
Maison en pierre enduite, chaînage d'angle en pierre, encadrement des fenêtres en bandeaux mais la maison est abimée.



Prescription :  
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI



Quartier centre

Maison de village

32, rue Henri Prou

Références cadastrales:  
AM n° 226

CB0033

Thème :  
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :  
Architectural et urbain

Description :  
Maison en pierre meulière, bandeaux en brique, garde-corps des fenêtres en fer forgé.



Prescription :  
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI



## LES\_CLAYES\_SOUS\_BOIS



Quartier centre

Maison de village

34, rue Henri Prou

Références cadastrales:  
AM n° 230 et 231

CB0032

Thème :  
Élément de construction ou bâtiment remarquable

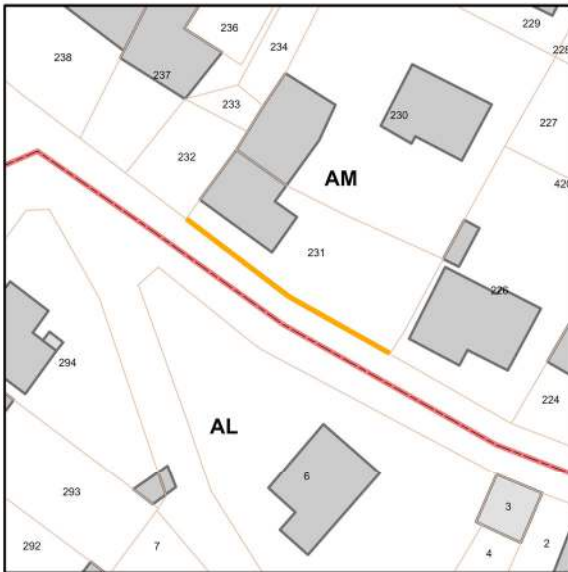
Intérêt :  
Architectural et urbain

Description :  
Maison en pierre meulière construite sur un seul niveau et un comble, encadrement des fenêtres en bandeaux, c'est une bâtisse qui participe à la qualification de l'espace urbain et lui confère son caractère rural.



Prescription :  
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI





Quartier centre

Mur de clôture

34, rue Henri Prou

Références cadastrales:  
AM n° 231

CB0045

Thème :  
Mur remarquable

Intérêt :  
Urbain

Description :  
Mur en pierre meulière surmonté d'un chapeau en briques et d'une palissade bois.



Prescription :

Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI

## LES\_CLAYES\_SOUS\_BOIS



Quartier centre

Maison de village

36, rue Henri Prou

Références cadastrales:  
AM n° 237

CB0031

Thème :  
Élément de construction ou bâtiment remarquable

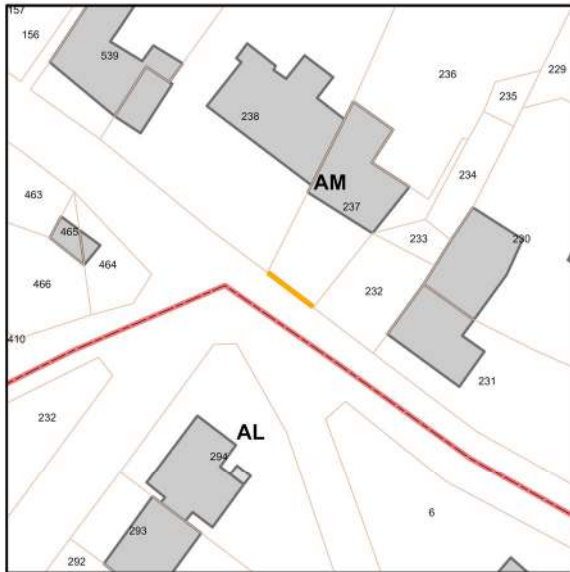
Intérêt :  
Architectural et urbain

Description :  
Maison en pierre meulière, ornementation de la façade en brique, gardes corps des fenêtres en fer forgé, toiture en ardoise et une marquise en verre et fer forgé.



Prescription :  
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI

## LES\_CLAYES\_SOUS\_BOIS



Quartier centre

Mur de clôture

36, rue Henri Prou

Références cadastrales:  
AM n° 237

CB0044

Thème :  
Mur remarquable

Intérêt :  
Urbain

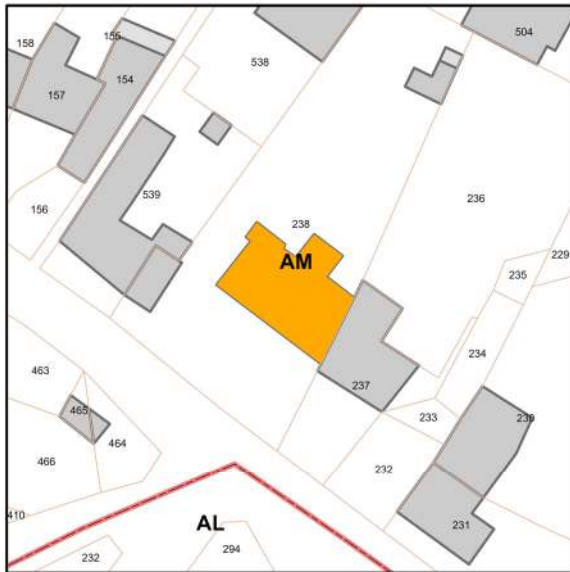
Description :  
Mur en pierre meulière surmonté d'une claire-voie en fer forgé.



Prescription :

Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI

## LES\_CLAYES\_SOUS\_BOIS



Quartier centre

Maison de village

38, rue Henri Prou

Références cadastrales:  
AM n° 238

CB0030

Thème :  
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :  
Architectural et urbain

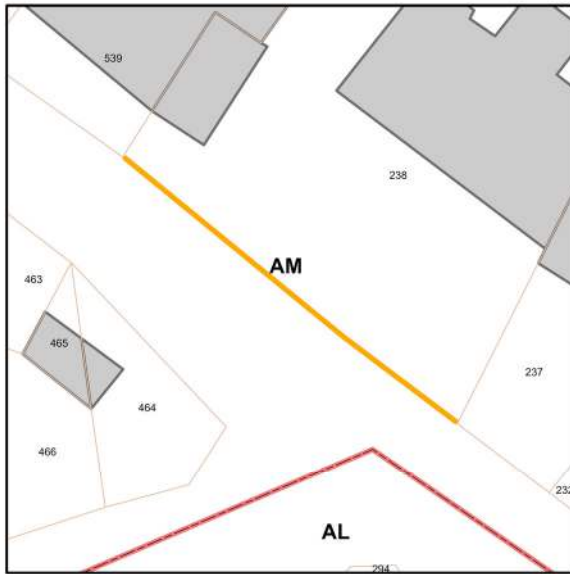
Description :  
Maison construite en rocaillage de pierre meulière, linteaux des fenêtres en brique rouge et gardes corps en fer forgé et toiture en ardoise. C'est une maison qui participe à la qualification de l'espace urbain.



Prescription :  
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI



## LES\_CLAYES\_SOUS\_BOIS



Quartier centre

Mur de clôture

38, rue Henri Prou

Références cadastrales:  
AM n° 238

CB0104

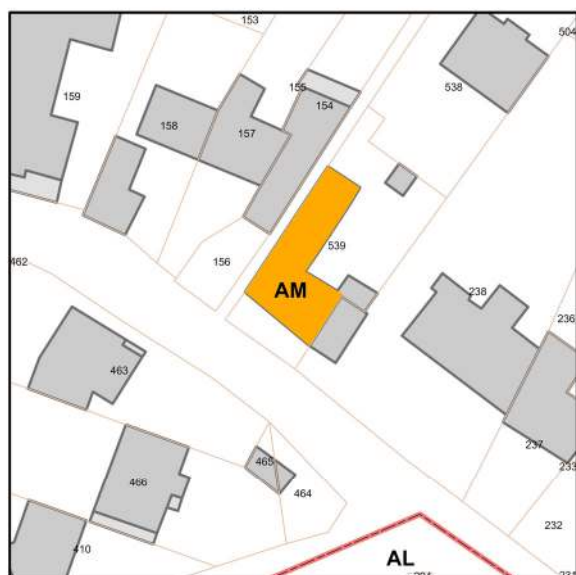
Thème :  
Mur remarquable

Intérêt :  
Urbain

Description :  
Mur en pierre meulière surmonté d'une claire-voie en fer forgé, piliers et chapeau en brique.



Prescription :  
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI



Quartier centre

Maison de village

40, rue Henri Prou

Références cadastrales:  
AM n° 539

CB0029

Thème :  
Élément de construction ou bâtiment remarquable

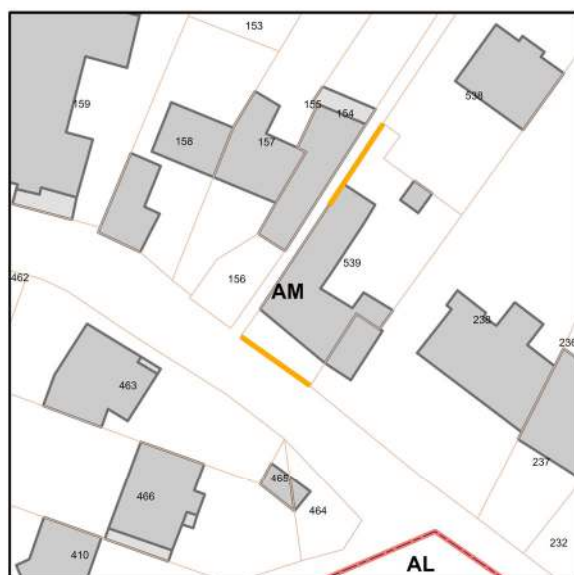
Intérêt :  
Architectural et urbain

Description :  
Maison en rocaillage de pierre meulière enduite sur le mur pignon, se distingue par une façade particulière, lucarne bombée, c'est une maison qui participe à la qualification de l'espace urbain.



Prescription :  
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI

## LES\_CLAYES\_SOUS\_BOIS



Quartier centre

Mur de clôture

40, rue Henri Prou et 2, ruelle Mathieu

Références cadastrales:  
AM n° 539

CB0105

Thème :  
Mur remarquable

Intérêt :  
Urbain

### Description :

Mur en pierre meulière haut surmonté d'un chapeau en briques (ruelle Mathieu) et mur en pierre meulière surmonté d'un chapeau en briques et d'une claire-voie en fer forgé (rue H. Prou).



### Prescription :

Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI

## LES\_CLAYES\_SOUS\_BOIS



Quartier centre

Mur de clôture

4, ruelle Mathieu

Références cadastrales:  
AM n° 538

CB0047

Thème :  
Mur remarquable

Intérêt :  
Urbain

Description :  
Mur en pierre meulière.



Prescription :

Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI



## LES\_CLAYES\_SOUS\_BOIS



Quartier centre

Ensemble de bâtiments

44 et 46, rue Henri Prou et 1, ruelle Mathieu

Références cadastrales:  
AM n° 154, 157 et 158

CB0028

Thème :  
Élément de construction ou bâtiment remarquable

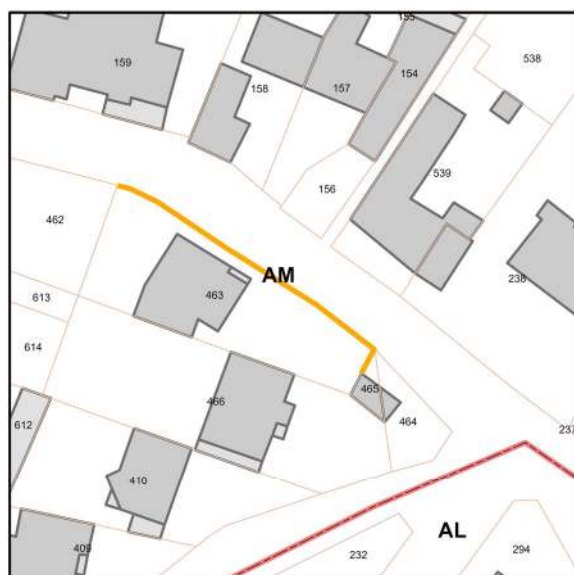
Intérêt :  
Architectural et urbain

Description :  
Ensemble de trois bâtiments ouvert sur une cour, construite en pierre meulière, certaines parties sont enduites, encadrements des fenêtres en bandeaux et deux lucarnes capucines.



Prescription :  
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI

## LES\_CLAYES\_SOUS\_BOIS



Quartier centre

Mur de clôture

23, rue Henri Prou

Références cadastrales:  
AM n° 463

CB0048

Thème :  
Mur remarquable

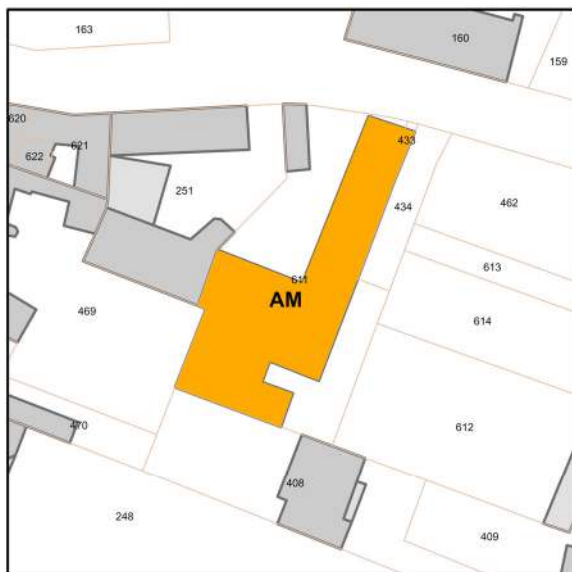
Intérêt :  
Urbain

Description :  
Mur en pierre meulière dont une partie est surmontée d'une claire-voie en fer forgé, c'est un mur qui participe à la qualification de l'espace urbain.



Prescription :

Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI



Quartier centre

Presbytère

27, rue Henri Prou

Références cadastrales:  
AM n° 433, 611

CB0078

Thème :  
Élément de construction ou bâtiment remarquable

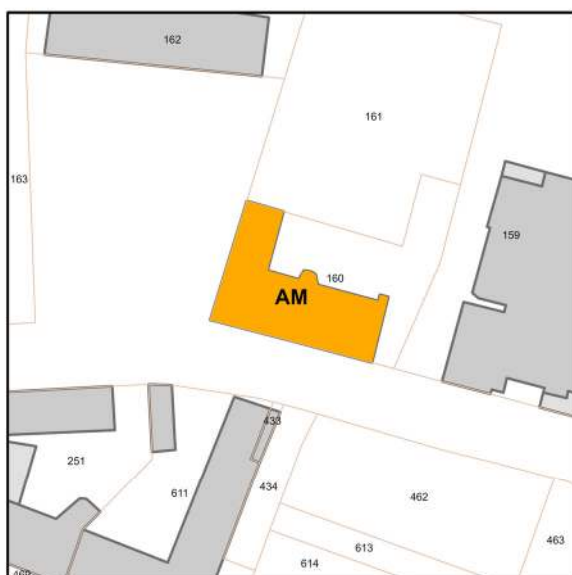
Intérêt :  
Architectural et urbain

Description :  
Construction en longueur à proximité de l'église, construit en R+1 en pierre enduite, encadrement des fenêtres en bandeaux, toiture en tuile plate.



Prescription :  
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI

## LES\_CLAYES\_SOUS\_BOIS



Quartier centre

Maison de village

54, rue Henri Prou

Références cadastrales:  
AM n° 160

CB0027

Thème :  
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :  
Architectural et urbain

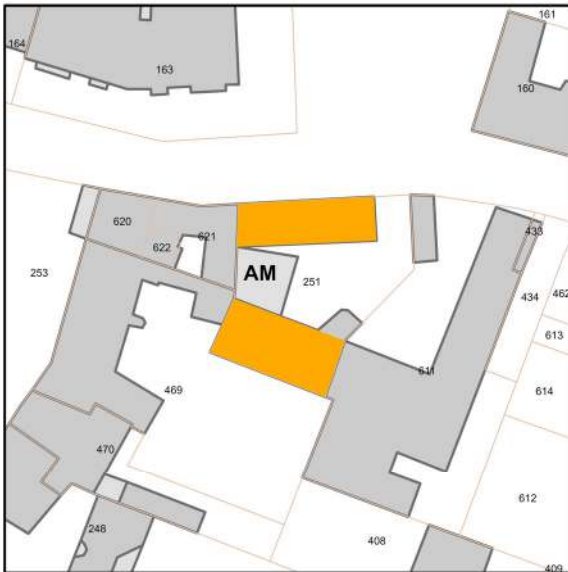
Description :  
Maison implantée à l'alignement de la rue, elle joue un rôle structurant dans le village de par son gabarit et son implantation. Corniche au niveau de la toiture, encadrement des fenêtres avec des gardes corps en ferronnerie.



Prescription :  
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI



## LES\_CLAYES\_SOUS\_BOIS



Quartier centre

Ancienne maison de village

29, rue Henri Prou

Références cadastrales:  
AM n° 251

CB0079

Thème :

Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :

Architectural et urbain

Description :

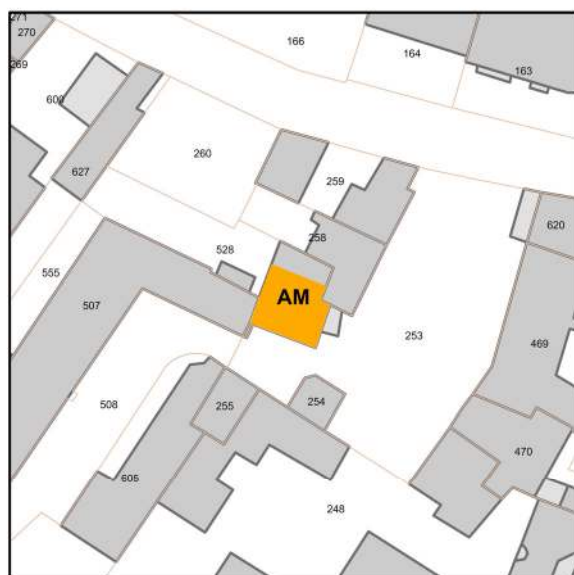
Bâtiment organisé autour d'une cour, il est enduit, fenêtres à persiennes avec des gardes corps en ferronnerie, le bâtiment intérieur est caractérisé par la porte à grange.



Prescription :

Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI

## LES\_CLAYES\_SOUS\_BOIS



Quartier centre

Maison de village

47, rue Henri Prou

Références cadastrales:  
AM n° 528

CB0076

Thème :  
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :  
Architectural

Description :  
Maison en rocaillage de pierre meulière construite en R+1 avec un comble, linteaux des fenêtres en brique.



Prescription :  
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI

## LES\_CLAYES\_SOUS\_BOIS



Quartier centre

Maison de village

60, rue Henri Prou

Références cadastrales:  
AM n° 164

CB0026

Thème :  
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :  
Architectural et urbain

Description :  
Maison de forme rectangulaire en R+1 en rocaillage de pierre meulière, encadrement des baies, gardes corps en ferronnerie, toiture en ardoise, entrée surmontée d'une marquise.



Prescription :  
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI

## LES\_CLAYES\_SOUS\_BOIS



Quartier centre

Maison d'habitation

73 Rue Henri Prou

Références cadastrales:  
AM n° 276

CB0019

Thème :  
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :  
Architectural et urbain

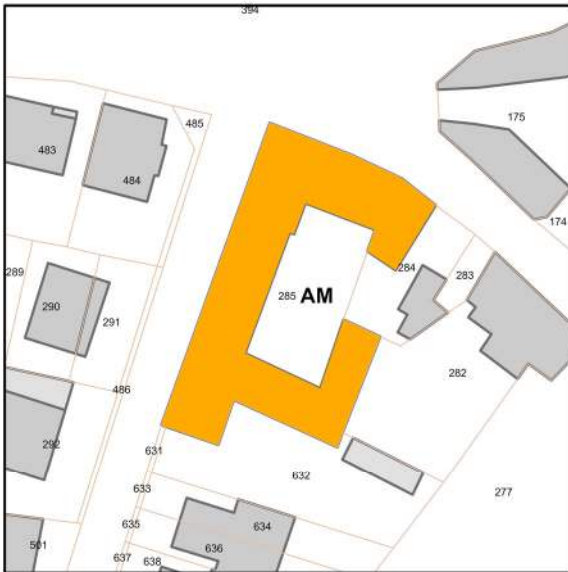
Description :  
Construction en rocaillage de pierre meulière, encadrement des fenêtres en bandeaux, elle est implantée à l'alignement de la rue.



Prescription :  
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI



## LES\_CLAYES\_SOUS\_BOIS



Quartier centre

Ancien corps de ferme

77, 83 et 85, rue Henri Prou

Références cadastrales:  
AM n° 284 et 285

CB0018

Thème :  
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :  
Architectural et urbain

Description :  
Cette ancienne bâtisse est ouverte sur une cours, avec des façades enduite ouvertes sur la rue, certains appuis de fenêtres sont en brique, le porche lui confère son caractère d'ancien corps de ferme.



Prescription :  
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI

## LES\_CLAYES\_SOUS\_BOIS



Quartier centre

Mur de clôture

2, rue du Moulin

Références cadastrales:  
AM n° 486

CB0101

Thème :  
Mur remarquable

Intérêt :  
Urbain

Description :  
Mur en pierre meulière



Prescription :

Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI

## LES\_CLAYES\_SOUS\_BOIS



Quartier centre

Mur de clôture

87, rue Henri Prou

Références cadastrales:  
AM n° 485

CB0022

Thème :  
Mur remarquable

Intérêt :  
Urbain

Description :  
Mur en pierre meulière



Prescription :

Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI

## LES\_CLAYES\_SOUS\_BOIS



Val Joyeux

Tilleul

39, avenue du Commerce

Références cadastrales:  
AH n° 9

CB0128

Thème :  
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :  
Paysager

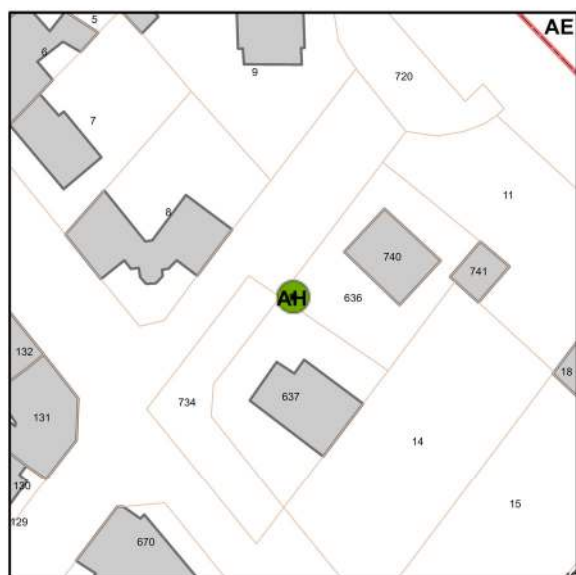
Description :  
Arbre isolé à la silhouette arrondie et bien développée. La présence de plusieurs troncs forme un port original et intéressant. Élément marquant dans le paysage et point de repère situé à proximité de la gare.



Prescription :  
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / ARBRES REMARQUABLES ET ALIGNEMENTS D'ARBRES et PROTECTION DES ARBRES ET PLANTATIONS



## LES\_CLAYES\_SOUS\_BOIS



Val Joyeux

Cèdre

32, avenue du Commerce

Références cadastrales:  
AH n° 636

CB0127

Thème :  
Arbre ou groupement d'arbres

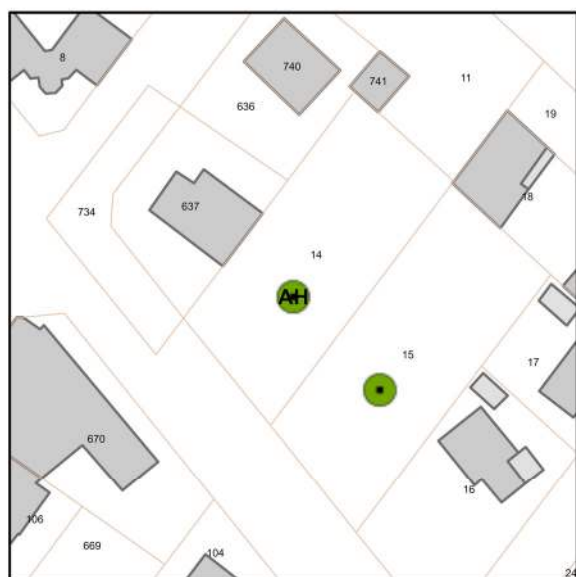
Intérêt :  
Paysager

Description :  
Arbre isolé à la silhouette large et bien développée. Élément marquant dans le paysage et point de repère situé à proximité de la gare



Prescription :  
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / ARBRES REMARQUABLES ET ALIGNEMENTS D'ARBRES et PROTECTION DES ARBRES ET PLANTATIONS

## LES\_CLAYES\_SOUS\_BOIS



Val Joyeux

Cèdres

7 et 9, avenue du Bois

Références cadastrales:  
AH n° 14 et 15

CB0062

Thème :  
Arbre ou groupement d'arbres

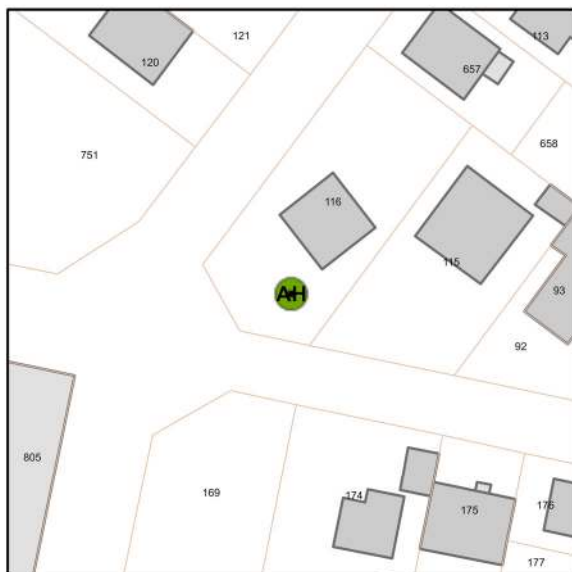
Intérêt :  
Paysager

Description :  
Duo de cèdres aux dimensions imposantes, élément marquant dans le paysage



Prescription :  
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / ARBRES REMARQUABLES ET ALIGNEMENTS D'ARBRES et PROTECTION DES ARBRES ET PLANTATIONS

## LES\_CLAYES\_SOUS\_BOIS



Val Joyeux

Sapin argenté

3 bis, avenue du Général Leclerc

Références cadastrales:  
AH n° 116

CB0137

Thème :  
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :  
Paysager

Description :  
Arbre isolé à la silhouette large et bien développée identifiable à sa couleur bleuté. Élément marquant dans le paysage et point de repère à proximité de la halle.



Prescription :  
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / ARBRES REMARQUABLES ET ALIGNEMENTS D'ARBRES et PROTECTION DES ARBRES ET PLANTATIONS

## LES\_CLAYES\_SOUS\_BOIS



Val Joyeux

Conifère

15, avenue de Versailles

Références cadastrales:  
AH n° 171

CB0138

Thème :  
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :  
Paysager

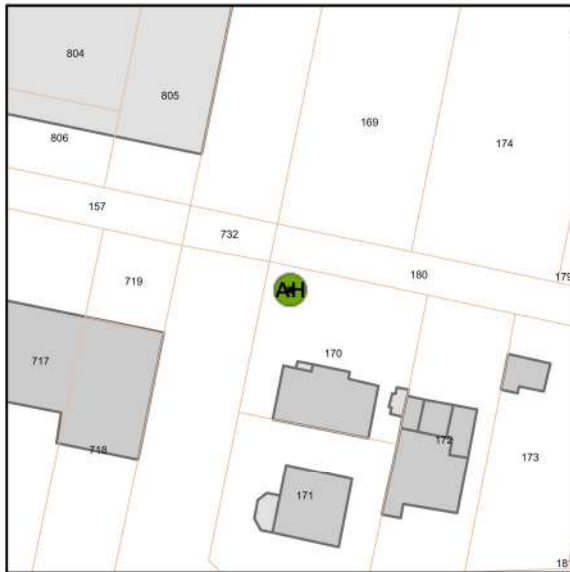
Description :  
Arbre isolé à la silhouette large et bien développée.



Prescription :  
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / ARBRES REMARQUABLES ET ALIGNEMENTS D'ARBRES et PROTECTION DES ARBRES ET PLANTATIONS



## LES\_CLAYES\_SOUS\_BOIS



Val Joyeux

Conifère

2, avenue du Commerce

Références cadastrales:  
AH n° 170

CB0139

Thème :  
Arbre ou groupement d'arbres

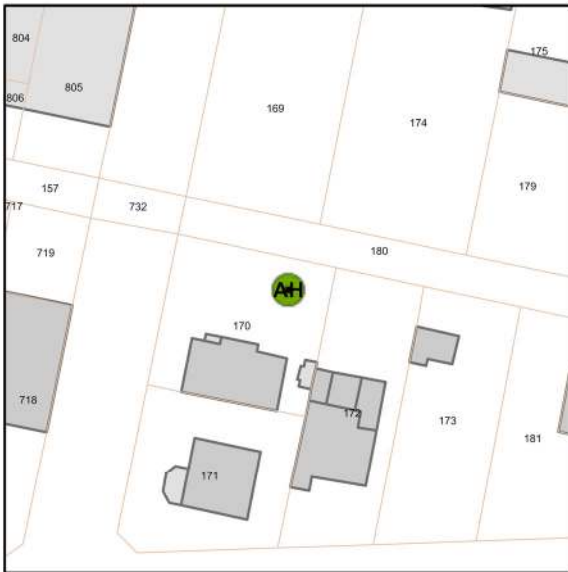
Intérêt :  
Paysager

Description :  
Arbre isolé à la silhouette large et bien développée.



Prescription :  
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / ARBRES REMARQUABLES ET ALIGNEMENTS D'ARBRES et PROTECTION DES ARBRES ET PLANTATIONS

## LES\_CLAYES\_SOUS\_BOIS



Val Joyeux

Araucaria

2, avenue du Commerce

Références cadastrales:  
AH n° 170

CB0140

Thème :  
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :  
Paysager

Description :  
Arbre isolé à la silhouette droite et large. Essence peu commune.



Prescription :  
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / ARBRES REMARQUABLES ET ALIGNEMENTS D'ARBRES et PROTECTION DES ARBRES ET PLANTATIONS

## LES\_CLAYES\_SOUS\_BOIS



Val Joyeux

Noyer

21, avenue de Versailles

Références cadastrales:  
AH n° 181

CB0136

Thème :  
Arbre ou groupement d'arbres

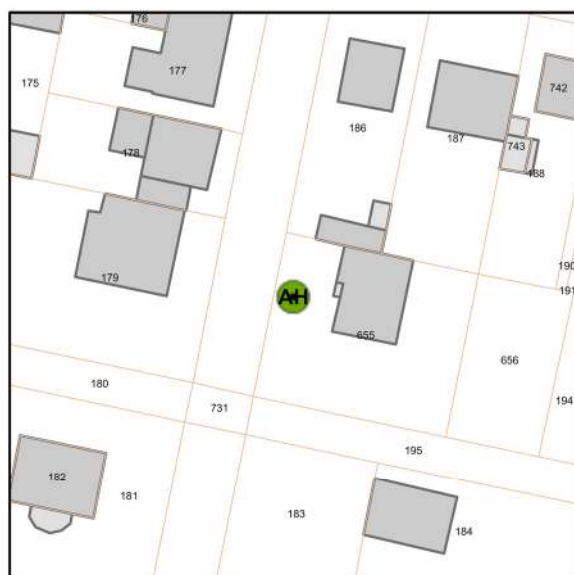
Intérêt :  
Paysager

Description :  
Arbre isolé à la silhouette large et bien développée. Élément marquant dans le paysage et point de repère depuis la promenade de l'aqueduc.



Prescription :  
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / ARBRES REMARQUABLES ET ALIGNEMENTS D'ARBRES et PROTECTION DES ARBRES ET PLANTATIONS

## LES\_CLAYES\_SOUS\_BOIS



Val Joyeux

Bouleau

2, avenue du Château

Références cadastrales:  
AH n° 655

CB0142

Thème :  
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :  
Paysager

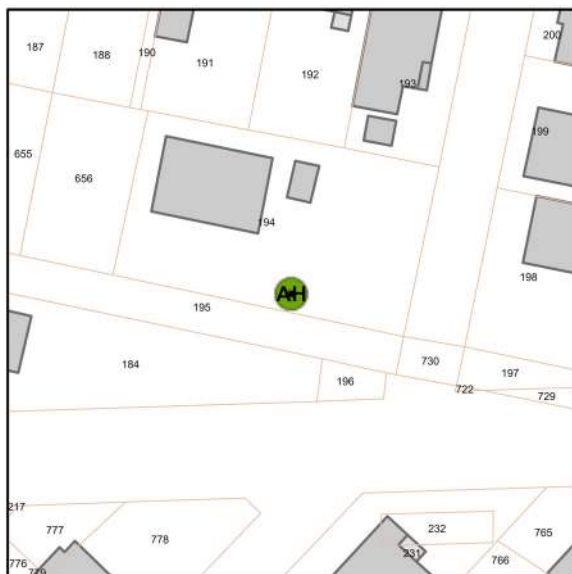
Description :  
Groupe de deux arbres formant un bosquet haut avec une silhouette bien développée. Élément marquant dans le paysage.



Prescription :  
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / ARBRES REMARQUABLES ET ALIGNEMENTS D'ARBRES et PROTECTION DES ARBRES ET PLANTATIONS



## LES\_CLAYES\_SOUS\_BOIS



Val Joyeux

Noyer

1, avenue de Bellevue

Références cadastrales:  
AH n° 194

CB0135

Thème :  
Arbre ou groupement d'arbres

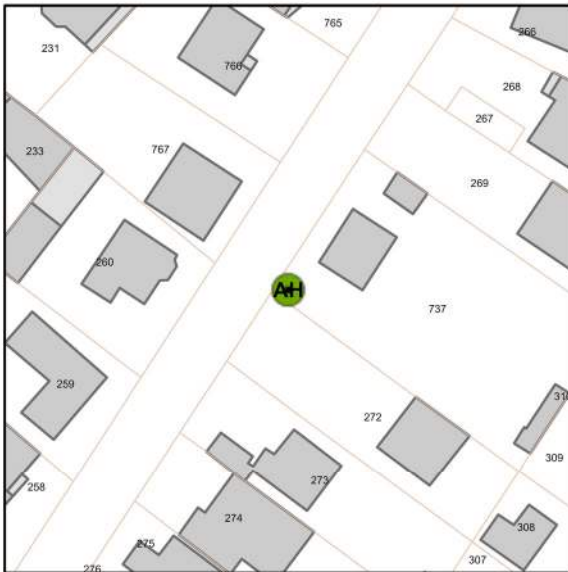
Intérêt :  
Paysager

Description :  
Arbre isolé à la silhouette large et bien développée. Élément marquant dans le paysage.



Prescription :  
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / ARBRES REMARQUABLES ET ALIGNEMENTS D'ARBRES et PROTECTION DES ARBRES ET PLANTATIONS

## LES\_CLAYES\_SOUS\_BOIS



Val Joyeux

Frêne

7, avenue Ernest Renan

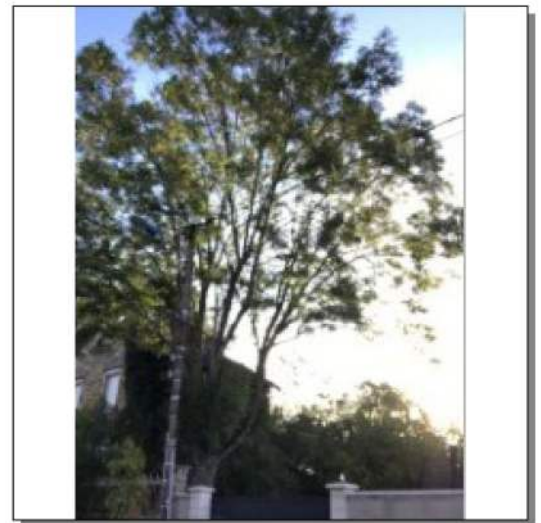
Références cadastrales:  
AH n° 737

CB0141

Thème :  
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :  
Paysager

Description :  
Arbre isolé de grande hauteur et large. Le tronc se divise pour former plusieurs branches formant une silhouette originale. Élément marquant dans le paysage.



Prescription :  
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / ARBRES REMARQUABLES ET ALIGNEMENTS D'ARBRES et PROTECTION DES ARBRES ET PLANTATIONS



Val Joyeux

Araucaria

4, avenue de la Bienfaisance

Références cadastrales:  
AH n° 348

CB0130

Thème :  
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :  
Paysager

Description :  
Arbre isolé à la silhouette droite et symétrique. Essence peu commune. L'absence d'arbre de grande hauteur dans cette rue et la couleur foncé forme un élément marquant dans le paysage.



Prescription :  
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / ARBRES REMARQUABLES ET ALIGNEMENTS D'ARBRES et PROTECTION DES ARBRES ET PLANTATIONS

## LES\_CLAYES\_SOUS\_BOIS



Val Joyeux

*Picea pungens*

45, avenue du Bois

Références cadastrales:  
AH n° 364

CB0131

Thème :  
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :  
Paysager

Description :  
Arbre isolé à la silhouette large et bien développée. Élément marquant dans le paysage et point de repère depuis la promenade de l'aqueduc.

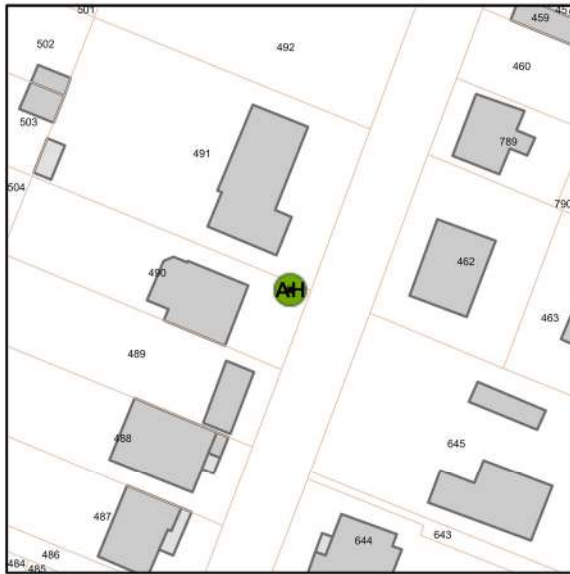


Prescription :  
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / ARBRES REMARQUABLES ET ALIGNEMENTS D'ARBRES et PROTECTION DES ARBRES ET PLANTATIONS





## LES\_CLAYES\_SOUS\_BOIS



Val Joyeux

Araucaria

16, avenue des Capucines

Références cadastrales:  
AH n° 490

CB0134

Thème :  
Arbre ou groupement d'arbres

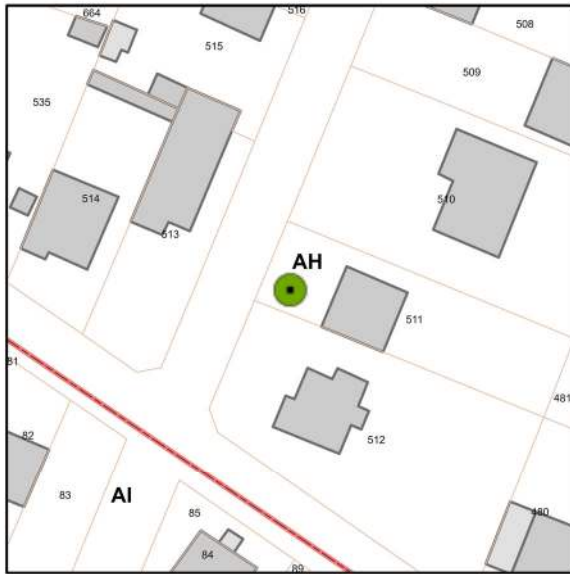
Intérêt :  
Paysager

Description :  
Arbre isolé à la silhouette droite et large. Essence peu commune.



Prescription :  
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / ARBRES REMARQUABLES ET ALIGNEMENTS D'ARBRES et PROTECTION DES ARBRES ET PLANTATIONS

## LES\_CLAYES\_SOUS\_BOIS



Val Joyeux

Cèdre

29, avenue des Pervenches

Références cadastrales:  
AH n° 511

CB0133

Thème :  
Arbre ou groupement d'arbres

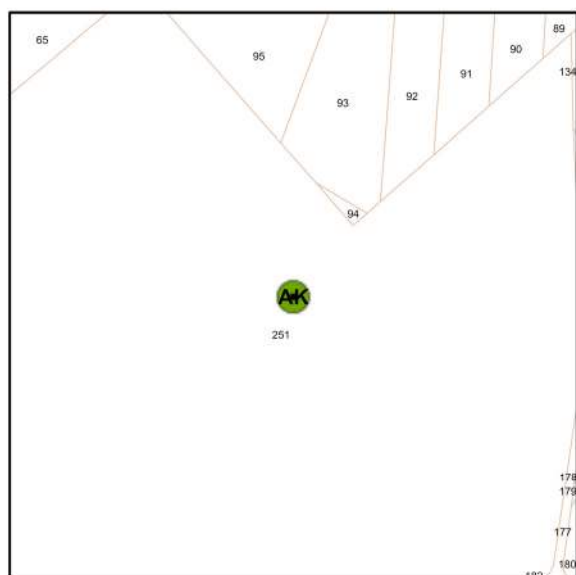
Intérêt :  
Paysager

Description :  
Arbre isolé à la silhouette large et bien développée.



Prescription :  
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / ARBRES REMARQUABLES ET ALIGNEMENTS D'ARBRES et PROTECTION DES ARBRES ET PLANTATIONS

## LES\_CLAYES\_SOUS\_BOIS



Val Joyeux

Arbre de Diane

Parc de Diane

Références cadastrales:  
AK n° 251

CB0003

Thème :

Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :

Historique et paysager

Description :

Un platane de 450 ans, dit « arbre de Diane », a reçu en 2000 le label d'arbre remarquable de France par l'association A.R.B.R.E.S23. Il aurait été planté autour de 1556, par la favorite d'Henri II de France, Diane de Poitiers.



Prescription :

Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / ARBRES REMARQUABLES ET ALIGNEMENTS D'ARBRES et PROTECTION DES ARBRES ET PLANTATIONS



## LES\_CLAYES\_SOUS\_BOIS



Val Joyeux

Erable

1, rue de la Butte Peloup

Références cadastrales:  
AL n° 6

CB0143

Thème :  
Arbre ou groupement d'arbres

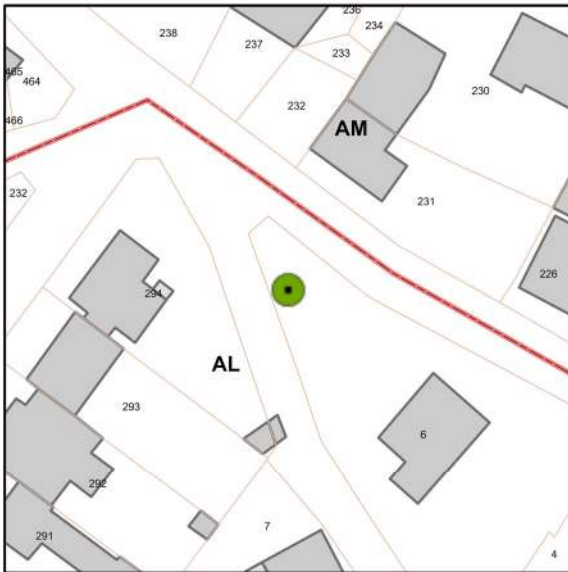
Intérêt :  
Paysager

Description :  
Arbre isolé de grande hauteur et large. Élément marquant dans le paysage.



Prescription :  
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / ARBRES REMARQUABLES ET ALIGNEMENTS D'ARBRES et PROTECTION DES ARBRES ET PLANTATIONS

## LES\_CLAYES\_SOUS\_BOIS



Val Joyeux

Erable

1, rue de la Butte Peloup

Références cadastrales:  
AL n° 6

CB0144

Thème :  
Arbre ou groupement d'arbres

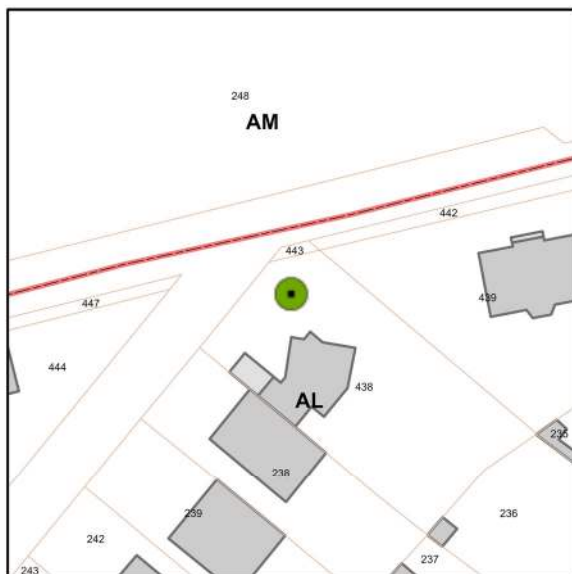
Intérêt :  
Paysager

Description :  
Arbre isolé à la silhouette équilibrée, au port bien développé. Élément marquant dans le paysage et point de repère situé entre deux voies.



Prescription :  
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / ARBRES REMARQUABLES ET ALIGNEMENTS D'ARBRES et PROTECTION DES ARBRES ET PLANTATIONS

## LES\_CLAYES\_SOUS\_BOIS



Val Joyeux

Pin parasol

1, avenue des Fauvettes

Références cadastrales:  
AL n° 438

CB0124

Thème :  
Arbre ou groupement d'arbres

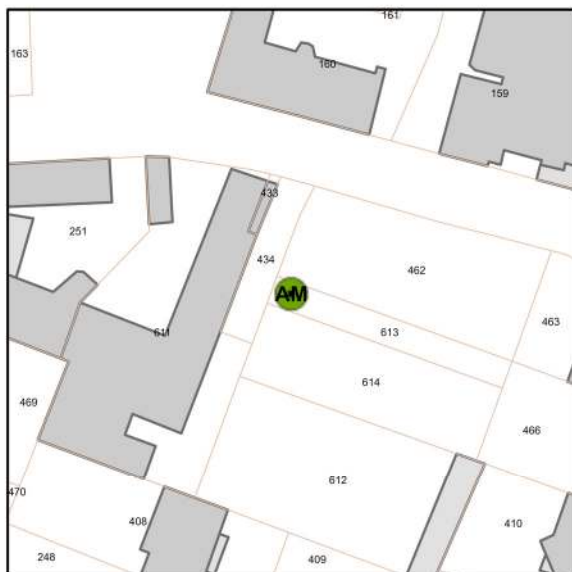
Intérêt :  
Paysager

Description :  
Silhouette arrondie et très dense. Taille à l'échelle des habitations de proximité.



Prescription :  
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / ARBRES REMARQUABLES ET ALIGNEMENTS D'ARBRES et PROTECTION DES ARBRES ET PLANTATIONS

## LES\_CLAYES\_SOUS\_BOIS



Quartier centre

Peuplier blanc

Rue Henri Prou (proche n° 27)

Références cadastrales:  
AM n° 613

CB0081

Thème :  
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :  
Paysager

Description :  
Arbre de type peuplier blanc situé à proximité du presbytère.



Prescription :  
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / ARBRES REMARQUABLES ET ALIGNEMENTS D'ARBRES et PROTECTION DES ARBRES ET PLANTATIONS



## LES\_CLAYES\_SOUS\_BOIS



Quartier centre

Tilleul

30, rue Henri Prou

Références cadastrales:  
AM n° 224

CB0120

Thème :  
Arbre ou groupement d'arbres

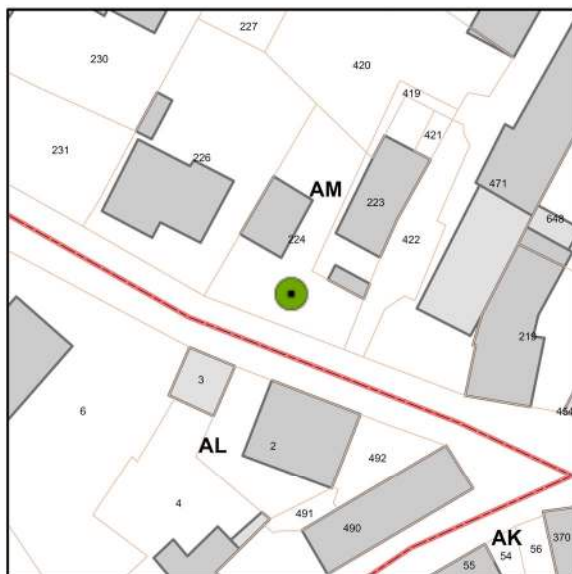
Intérêt :  
Paysager

Description :  
Arbre isolé taillé en têtard. Élément marquant dans le paysage



Prescription :  
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / ARBRES REMARQUABLES ET ALIGNEMENTS D'ARBRES et PROTECTION DES ARBRES ET PLANTATIONS

## LES\_CLAYES\_SOUS\_BOIS



Quartier centre

Olivier

30, rue Henri Prou

Références cadastrales:  
AM n° 224

CB0145

Thème :  
Arbre ou groupement d'arbres

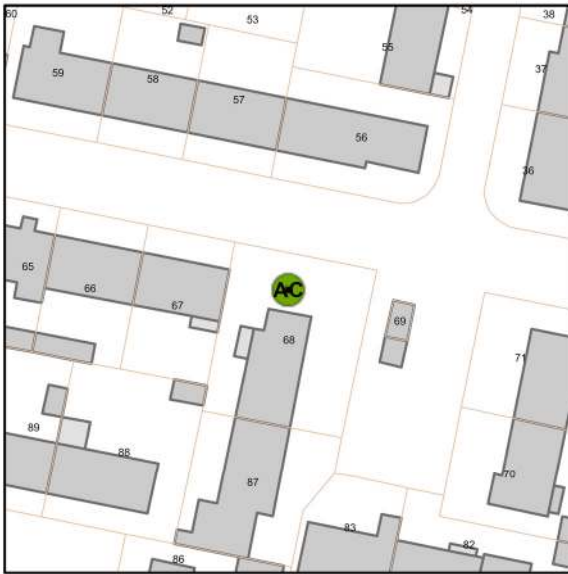
Intérêt :  
Paysager

Description :  
Arbre isolé en boule, essence peu commune. Élément marquant dans le paysage



Prescription :  
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / ARBRES REMARQUABLES ET ALIGNEMENTS D'ARBRES et PROTECTION DES ARBRES ET PLANTATIONS

## LES\_CLAYES\_SOUS\_BOIS



Quartier centre

Cèdre

11, rue Jean Falconnier

Références cadastrales:  
AC n° 68

CB0129

Thème :  
Arbre ou groupement d'arbres

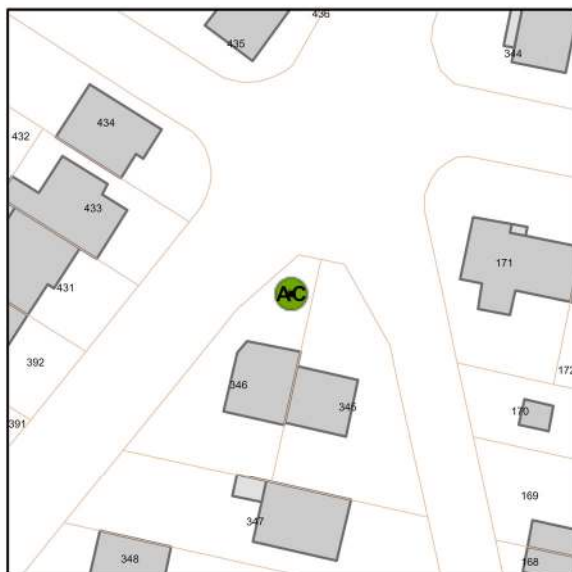
Intérêt :  
Paysager

Description :  
Arbre isolé à la silhouette large et bien développée identifiable à sa couleur bleuté. La présence de plusieurs troncs forme un port original et intéressant.



Prescription :  
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / ARBRES REMARQUABLES ET ALIGNEMENTS D'ARBRES et PROTECTION DES ARBRES ET PLANTATIONS

## LES\_CLAYES\_SOUS\_BOIS



Quartier centre

Cèdre

12 ter, chemin des Vignes

Références cadastrales:  
AC n° 346

CB0125

Thème :  
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :  
Paysager

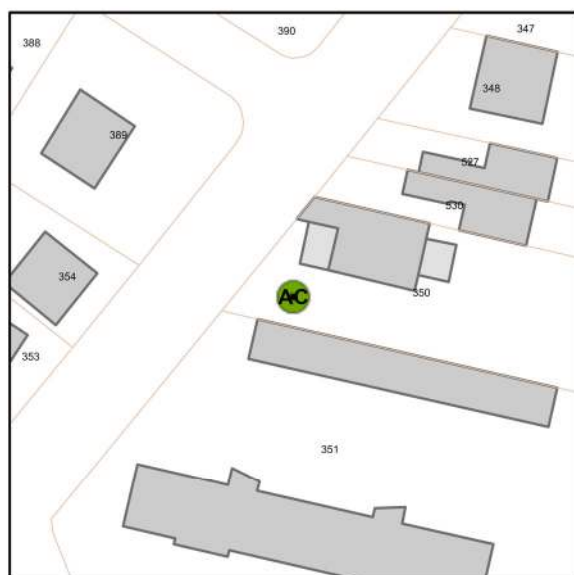
Description :  
Arbre isolé à la silhouette large et bien développée. Élément marquant dans le paysage et point de repère situé à proximité d'un giratoire.



Prescription :  
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / ARBRES REMARQUABLES ET ALIGNEMENTS D'ARBRES et PROTECTION DES ARBRES ET PLANTATIONS



## LES\_CLAYES\_SOUS\_BOIS



Quartier centre

Cèdre

8, chemin des Vignes

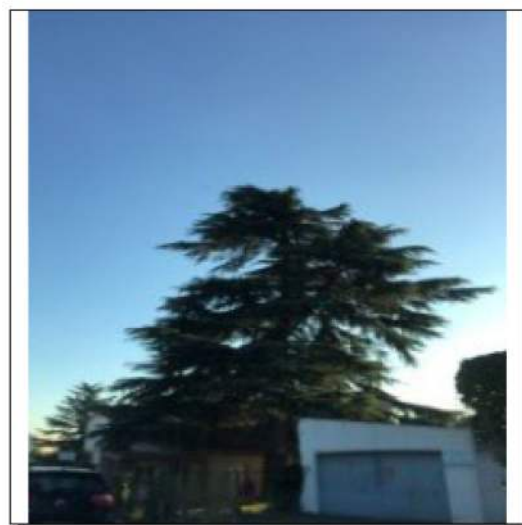
Références cadastrales:  
AC n° 350

CB0126

Thème :  
Arbre ou groupement d'arbres

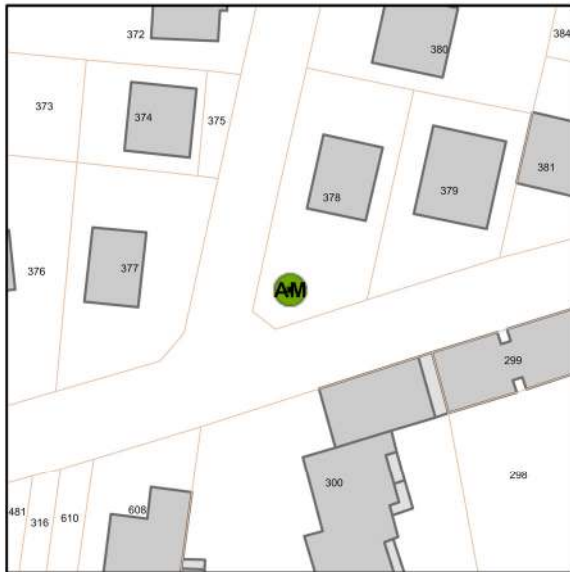
Intérêt :  
Paysager

Description :  
Arbre isolé à la silhouette large et bien développée. Taille et port réduisant l'impact visuel des immeubles R+3 à proximité. Élément marquant dans le paysage et point de repère à côté du centre de loisir Françoise Dolto.



Prescription :  
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / ARBRES REMARQUABLES ET ALIGNEMENTS D'ARBRES et PROTECTION DES ARBRES ET PLANTATIONS

## LES\_CLAYES\_SOUS\_BOIS



Quartier centre

Cèdre

2, avenue Bosquet

Références cadastrales:  
AM n° 378

CB0123

Thème :  
Arbre ou groupement d'arbres

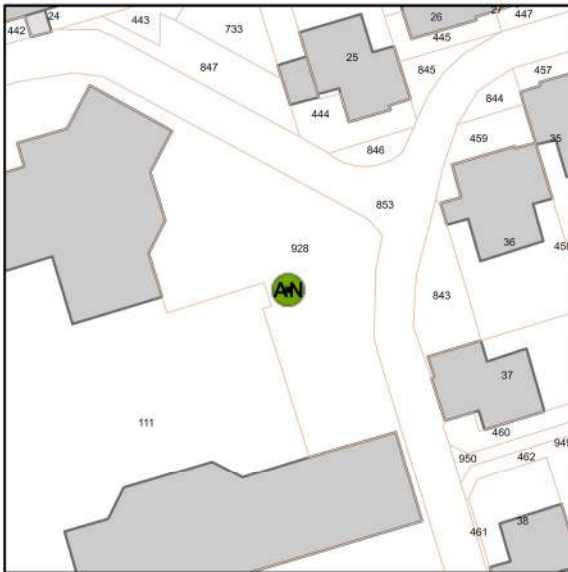
Intérêt :  
Paysager

Description :  
Arbre isolé à la silhouette équilibrée , au port large et bien développé. Élément marquant dans le paysage et point de repère situé entre deux voies.



Prescription :  
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / ARBRES REMARQUABLES ET ALIGNEMENTS D'ARBRES et PROTECTION DES ARBRES ET PLANTATIONS

## LES\_CLAYES\_SOUS\_BOIS



Quartier sud ouest

Conifères

Allée du Machicoulis

Références cadastrales:  
AN n° 928

CB0074

Thème :  
Arbre ou groupement d'arbres

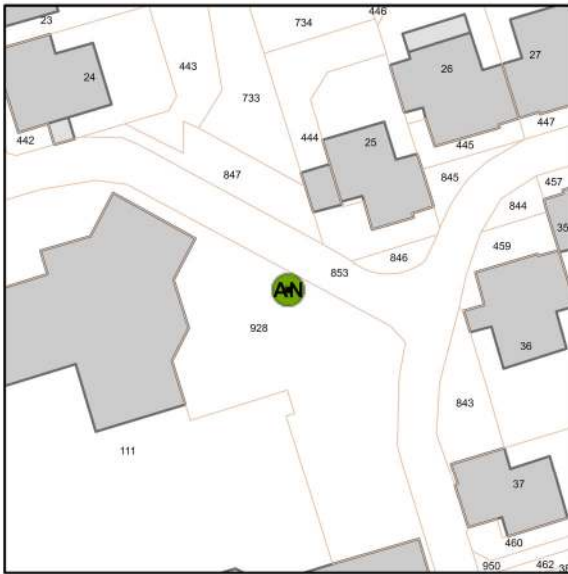
Intérêt :  
Paysager

Description :  
Groupe de deux arbres à la silhouette équilibrée , au port large et bien développé. Taille et port réduisant l'impact visuel des immeubles R+8 à proximité. Élément marquant dans le paysage.



Prescription :  
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / ARBRES REMARQUABLES ET ALIGNEMENTS D'ARBRES et PROTECTION DES ARBRES ET PLANTATIONS

## LES\_CLAYES\_SOUS\_BOIS



Quartier sud ouest

Chêne

Allée du Machicoulis

Références cadastrales:  
AN n° 928

CB0121

Thème :  
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :  
Paysager

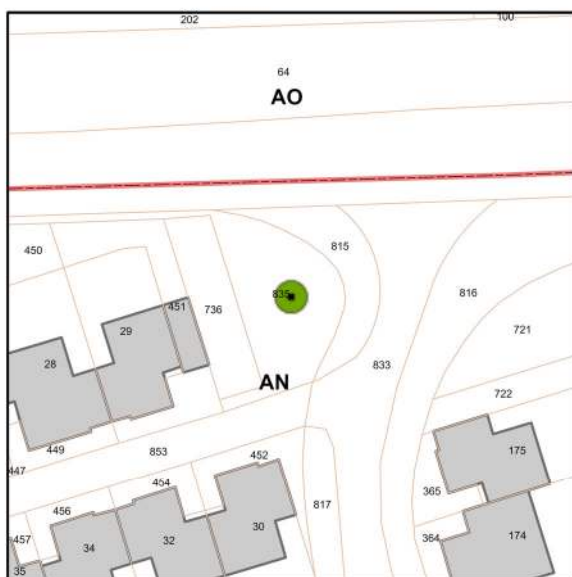
Description :  
Arbre isolé à la silhouette équilibrée , au port large et bien développé. Taille et port réduisant l'impact visuel des immeubles R+8 à proximité. Élément marquant dans le paysage.



Prescription :  
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / ARBRES REMARQUABLES ET ALIGNEMENTS D'ARBRES et PROTECTION DES ARBRES ET PLANTATIONS



## LES\_CLAYES\_SOUS\_BOIS



Quartier sud ouest

Sapin argenté

Rue de l'Echauguette

Références cadastrales:  
AN n° 835

CB0122

Thème :  
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :  
Paysager

Description :  
Arbre isolé à la silhouette équilibrée, au port large et bien développé, identifiable à sa couleur bleuté. Élément marquant dans le paysage et point de repère situé entre deux voies.



Prescription :  
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / ARBRES REMARQUABLES ET ALIGNEMENTS D'ARBRES et PROTECTION DES ARBRES ET PLANTATIONS